



Inauguration de la restauration du bélier hydraulique, le 18 octobre 2014



Discours inaugural de M le Maire

Mme la Sénatrice, fraîchement élue Vice-présidente du Sénat, que je félicite à nouveau et au nom du Conseil Municipal,

M le Député,

Mme la Conseillère Générale,

M le Président du Pays de Châteaux et, accessoirement, Président d'Agglopolys,

M le Président du GAL (Groupement d'Action Locale) des Châteaux et Vice-président d'Agglopolys en charge de l'agriculture et des espaces naturels,

Mrs les représentants des forces de l'ordre et des services de secours,

Mmes et Mrs les élus,

Mmes et Mrs les représentants des entreprises et des artisans,

Mesdames, Messieurs,

Merci d'avoir répondu présent à notre invitation. Le lieu qui nous intéresse ce matin, dénommé le bois des Rochettes, est un lieu magique !

Magique, parce que, en quelques pas, vous passez du tumulte de la civilisation au murmure à la fois silencieux et bruyant de la nature, comme sur un île...

Magique, parce que, sans doute avant le Moyen-âge, des digues ont été élevées dans ce petit val par l'homme pour retenir l'eau et faire tourner les moulins d'été, une étude pourrait confirmer cette hypothèse, avis aux amateurs.

Magique, parce que lors de l'élaboration de notre Plan d'Occupation des Sols, au début des années 90, le CDPNE a décelé la présence surprenante d'espèces rares, à protéger dans ce qui ressemble à une forêt primitive ; c'est pourquoi les arbres et branchages morts doivent rester sur place, afin que la magie de recyclage naturel puisse opérer en toute tranquillité, à son rythme.

Magique, parce qu'en octobre 2007, par l'intermédiaire d'Agglopolys, nous avons confié aux étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure des Paysages une étude de mise en valeur de ce site. Les étudiants, conquis, avaient travaillé sur les qualités paysagères du lieu et son côté magique, en y associant sorcières et gris-gris à la veille d'Halloween, comme aujourd'hui...

Magique vraiment quand on retrouve les traces de l'intelligence humaine du XVIII^e s : bassins, captages et collecteurs de sources, bélier hydraulique et conduite enterrée jusqu'au Château de la Vrillière, avec un dénivelé d'environ 16 m, carte d'Etat Major à l'appui.

Magique encore, car si Michel Contour, Marie-Noëlle Mar-seault et moi fermions les yeux, on se retrouverait transportés 4 ans en arrière quasiment jour pour jour, à la même heure, avec une météo identique à maintenant. A ce moment, nous atterrissions en douceur dans un champ près de Veuves. La magie a-t-elle fait effet ?

Nous atterrissions car nous étions dans une nacelle suspendue à un ballon et nous avons rendu hommage aux frères Etienne et Joseph de Montgolfier qui, en 1783, il y a donc 231 ans, frères qui ont démontré par l'expérimentation que l'aérotat, ça fonctionnait ! Et je vous certifie que cette expérience vaut la peine d'être tentée : c'est génial !!!

Pourquoi je parle de ce phénomène aérien alors que nous sommes là pour l'eau ?

Parce que, là encore, l'un des frères de Montgolfier, Joseph, s'est penché sur le phénomène engendré par l'interruption soudaine du débit d'un liquide.

L'onde de choc qui en découle est souvent violente et endommage les canalisations non protégées. Joseph eut l'idée de détourner cet effet dit « coup de bélier » et déposa le brevet d'une pompe autonome, efficace, rustique, économique et écologique (bien qu'à l'époque, ce terme n'était pas au goût du jour...). Pompe qu'il appelle bélier, à cause du bruit et de la puissance du coup. Cette invention sera commercialisée et connaîtra son âge d'or entre 1870 et 1900. Les béliers de marque Bollée, Mangin, Pilter ou autres alimentaient en eau parcs, jardins, domaines seigneuriaux...

Bien sûr, après la Seconde Guerre Mondiale, les plans d'électrification et d'adduction d'eau sonnent le glas de cette machine pourtant quasi-inusable.



Inauguration de la restauration du bélier hydraulique, le 18 octobre 2014

Pour la partie technique, notre spécialiste des moulins et béliers, M Proust, vous éclairera mieux que moi.

Pour la partie administrative et financière, je vous en trace quelques lignes.

En 2003, apparaît au cours d'une séance de Conseil Municipal l'idée de remettre en fonctionnement le bélier devenu communal suite à divers échanges de terrains entre le château de la Vrillière et la commune.

De 2004 à 2008, nous avons visité les béliers d'Authon, Cheverny et le balancier hydraulique de Châteauvieux.

En parallèle, comme nous l'avons inscrit dans notre profession de foi de mars 2008, nous avons constitué notre dossier auprès du Pays des Châteaux et du GAL, afin de prétendre à une aide européenne FEADER.

Sur un montant de travaux estimé initialement à 67.000€ mais négociés à environ 50.000€, la part subventionnable (patrimoine, pédagogie) a été soutenue à plus de 13.000€. Il nous reste à améliorer le parcours pédagogique, et les idées germent.

Merci à tous ceux qui nous ont soutenu et à ceux qui ont beaucoup œuvré à cette réussite, notamment les employés communaux de terrain, Henry mon adjoint qui a porté le bébé (ou le bélier) et Mme Nicolas, ma secrétaire, qui a su si bien langer ce bébé (ou le dossier) !

Je voudrais préciser que je suis plus fier qu'il n'y paraît d'avoir mené à bien cette opération, qui vous allez le constater, est une réussite.

M le Président ou Mme la Sénatrice, avez-vous relevé le lien entre le bélier issu d'un patrimoine seigneurial et Joseph de Montgolfier, et entre le bélier devenu communal et moi, humble Maire ?

Eh bien, le Maire, quelque soit la taille de la commune, est le représentant de la République, comme en témoigne cette écharpe.

Le bélier rend service à tout citoyen, même si maintenant cette eau n'est plus potable.

Joseph de Montgolfier a inventé le bélier en 1792, année de naissance de La République.

Voilà, j'ai bouclé la boucle !

Nous allons pouvoir nous rendre sur place pour le coupé de ruban et écouter les explications de notre spécialiste.

Méfiez-vous de la magie des feuilles humides sur un sol détrempe...

A notre retour ici au sec, je donnerai la parole à messieurs Degruelle et Contour, et à ces dames, si elles le souhaitent, avant le verre de l'amitié républicain.

Mais auparavant, laissez-moi terminer par 2 citations que je trouve adaptées à notre opération.

La 1^{ère}, celle de Molière, par rapport à la durée de notre affaire : *« Et le chemin est long du projet à la chose. »*

La 2^{ème}, celle de Xénophon, un sage du milieu du IV^e s avant J-C : *« Les actes ne sont-ils pas des témoignages plus dignes de foi que les paroles ? »*

Merci,

Départ pour le bâtiment du bélier hydraulique





Inauguration de la restauration du bélier hydraulique, le 18 octobre 2014



Coupé de ruban

par M Christophe Degruelle, Président du Pays des Châteaux

en présence de :

Mme Jacqueline Gourault, Sénatrice de Loir et Cher
Mme Béatrice Amossé, Conseillère Générale
M Denys Robillard, Député de Loir et Cher
M Michel Contour, Président du GAL des Châteaux
Mme Simone Gaveau, Maire de Saint Sulpice de Pommeray

Mme Eliane Genuit, Maire de Fossé

Explication du fonctionnement du système hydraulique

par M Alain Proust, mécanicien des moulins et béliers



Explication du captage des eaux

par M Henry Boussiouot





Inauguration de la restauration du bélier hydraulique, le 18 octobre 2014

Après une courte montée

Arrivée à la fontaine alimentée par le bélier et installée sur le chemin de l'ancienne arrivée d'eau du château de la Vrillière.



Puis retour aux locaux techniques et centre de secours

où après les discours officiels, le verre de l'amitié républicain fût servi.

